

LE TEMPS

Conjoncture 07:13

La BCE lance une mise en garde contre l'inflation

Par Agences

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet a lancé une nouvelle mise en garde contre l'inflation. Il a laissé entendre dans un entretien avec le Wall Street Journal qu'il était préparé à relever son taux d'intérêt directeur

Le président de la Banque centrale européenne (BCE) Jean-Claude Trichet a lancé dimanche une nouvelle mise en garde contre l'inflation. Il a laissé entendre dans un entretien avec le Wall Street Journal qu'il était préparé à relever son taux d'intérêt directeur.

«Toutes les banques centrales, dans des périodes comme celle-ci où on a des menaces inflationnistes qui viennent des matières premières doivent (...) faire très attention à ce qu'il n'y ait pas d'effets de second tour», a prévenu M. Trichet.

Ces propos rappellent ceux qu'il tenait en juin 2008, quand l'emballement des cours des matières premières et en particulier du pétrole menaçait selon lui de se répercuter sur les salaires («effets de second tour») et d'entraîner une spirale inflationniste.

Le 3 juillet de cette année-là, la BCE avait relevé son taux directeur d'un quart de point à 4,25 %, avant de le baisser d'un demi-point en octobre et de le faire chuter jusqu'à 1 % en mai 2009, niveau auquel il est encore aujourd'hui.

Mesure évoquée

M. Trichet a toutefois estimé que la BCE n'était pas aujourd'hui sur le point de passer à l'acte. Interrogé par le Wall Street Journal pour savoir s'il y avait des signes d'emballement comparables à 2008, il a répondu que non.

«A ce stade, ce n'est pas ce que nous voyons. Et tout le monde sait que nous ne laisserions pas les effets de second tour se matérialiser. Nous continuerons à assurer la stabilité des prix», a-t-il souligné, selon le texte de l'entretien publié par la BCE.

«Du côté de l'énergie et des prix des matières premières on a un certain nombre d'événements que nous continuerons à surveiller attentivement», a-t-il poursuivi.

Il a rappelé que les mesures de soutien exceptionnelles au système bancaire n'empêchaient pas un relèvement du taux d'intérêt directeur: «Nous ne lions pas les deux mesures. Nous pouvons faire bouger les taux d'intérêt d'un côté, et nous pouvons faire bouger les mesures non conventionnelles d'un autre côté de manière indépendante».

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA